

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
24 mars 2022

# LANCEMENT D'UNE ENQUÊTE GRAND PUBLIC SUR LES PRATIQUES (OU PAS) DU COMPOSTAGE

## Les habitants du territoire Entre Bièvre et Rhône pratiquent-ils le compostage ?

La communauté de communes lance une large enquête sur les pratiques ou pas du compostage : « *je composte avec ou sans composteur, je ne composte pas parce que...* » afin de mieux connaître, à l'échelle d'Entre Bièvre et Rhône, les freins et les différentes façons de faire des habitants et d'en établir un bilan qui sera partagé.

**Nous invitons l'ensemble des habitants à répondre au questionnaire en ligne, via le QR code ci-dessous, jusqu'au 23 avril.**

**L'enquête est anonyme. Répondre à ce questionnaire ne prendra que quelques minutes.**

**Les résultats de cette enquête seront partagés sur le site internet [entre-bievreethrone.fr](http://entre-bievreethrone.fr)**

**Composter, pourquoi ?** Le compostage permet de réduire la production et le transport des déchets traités par enfouissement ou incinération. Il génère un terreau naturel, sain et gratuit. Ainsi, la séparation des biodéchets (épluchures de légumes, restes de repas...) des ordures ménagères (bac vert) entraîne la diminution de 30% des quantités de déchets déversées dans ce bac. Chaque année, un habitant du territoire produit près de 200 kg d'ordures ménagères, c'est donc 60 kg par habitant et par an de déchets qui pourraient être compostés au jardin ou bien dans un espace vert partagé d'un immeuble, d'un quartier.

Pour rappel, la communauté de communes Entre Bièvre et Rhône propose aux habitants l'acquisition d'un composteur.

**Renseignements : [entre-bievreethrone.fr](http://entre-bievreethrone.fr)  
rubrique Services et démarches / Compostage.**

L'enquête est accessible via le QR code ci-contre ou bien à l'adresse <https://form.dragnsurvey.com/survey/r/b71d87a7>

